



Direction Départementale des Territoires  
Bureau de la Communication Interministérielle

*Bourg-en-Bresse, le 21 août 2013*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Préservation des cours d'eau fragilisés par les conditions météorologiques estivales**

En 2013, notamment du fait d'un printemps frais et humide, l'Ain ne connaît pas de sécheresse.

Néanmoins, malgré la pluviométrie soutenue du premier semestre 2013, les faibles précipitations des dernières semaines conjuguées à de forts épisodes de chaleur estivale induisent des étiages principalement sur les cours d'eau du département, dont les débits sont étroitement et rapidement liés aux variables climatiques.

Les prévisions météorologiques annoncées à moyen terme ne permettent pas d'espérer une amélioration rapide de la situation.

Dans ces conditions, pour préserver la qualité des milieux, il est demandé à chacun de limiter les activités qui auraient pour conséquence de porter atteinte aux milieux aquatiques, à la faune et à sa végétation.

Le respect de ces préconisations (éviter tout déplacement dans le lit mineur du cours d'eau, réduire les prélèvements domestiques directs dans ces cours d'eau, ...) permettra à ces milieux rendus sensibles, de franchir cette période difficile.